

Opinion

**Manuela Cadelli**

Juge, autrice de Justice et IA : une enquête critique (Larcier 2025)

■ Les arguments visant à promouvoir le recours à l'IA générative au sein de la justice sont connus. Mais ce narratif masque mal le fait que son usage pose en l'état de multiples problèmes.

les éléments factuels d'un dossier mais aussi à la réflexion parfois douloureuse que convoque le travail d'analyse et d'écriture et la recherche de la norme la plus juste? En somme de renoncer aux pseudo-arguties ou "prises de tête" qui leur sont reprochées par l'utilitarisme ambiant?

Une mise en péril

Une fois "l'outil" installé, parions que la part factuelle d'un dossier – ce que je nomme son "vivant", toujours inédit et radicalement "sensible" – celle dont le justiciable réclame la plus subtile compréhension et qui conditionne son éventuel ressenti d'injustice – échappera alors généralement à toute sagacité humaine pour être traitée sur une base purement algorithmique et probabiliste, c'est-à-dire frappée de réductionnisme. Voilà le troisième vice qui tient en la déshumanisation de l'examen des dossiers. Dans un premier temps les magistrats procéderont peut-être à la vérification de la réponse de l'IA en la confrontant au dossier qui lui est soumis mais devant ses "prouesses", et au regard de leur charge de travail et des exigences de rentabilité qui l'accompagnent, outre l'idéologie techno-solutionniste ambiante et l'évaluation dont ils seront l'objet sur cette base ajoutée, ils finiront par se fier aveuglément à la réponse machinique. Le caractère prescripteur de la réponse algorithmique évincera alors tout doute sur sa fiabilité et portera – mécaniquement – atteinte au libre arbitre des juges, rien moins.

Ce faisant, à la faveur de l'habituation de la justice et des acteurs du procès à leur mécanisation, les juges, à l'instar de leurs concitoyens, délégueront à l'IA leurs capacités à la fois cognitives et expressives et, partant, l'essence de leur office. Ils le feront d'abord pour certains points particuliers de la rédaction d'un jugement. Ensuite la délégation sera sans doute totale et la justice s'en trouvera à la fois déconnectée du réel et de l'humanité des justiciables et subordonnée aux moyennes statistiques débitées par l'IA, en somme robotisée.

→ 1 "nécessairement à l'occasion de chaque affaire", selon les termes exprès de son *Considérant n°20*.

→ 2 Selon les termes d'Emmanuel Kant, in *Lettre à Marcus Herz*, 17 juin 1771, cité par Hannah Arendt, *Juger – Sur la philosophie politique de Kant*, Seuil, coll. Points Essais, p. 71.

CHRONIQUE

Les défis cachés du successeur de Philippot à la RTBF

■ Le remplacement de celui qui s'est montré un administrateur extrêmement visionnaire de la RTBF depuis 2001 aura lieu dans quelques mois.

**Emmanuel Tourpe**

Homme de médias, philosophe

Note de l'auteur : cette tribune n'est pas une prise de position dans un processus de nomination. Elle s'inscrit dans mon rôle d'analyste et d'acteur du secteur, soucieux d'éclairer les enjeux structurels auxquels la RTBF sera confrontée dans les prochaines années.

sable à mon sens, en donnant la priorité à la production d'information et de culture sur tous les univers numériques plutôt qu'en restant JT-centric. Pourquoi ne pas faire de YouTube, et d'IA sécurisées (Mistral?), des alliés, et engager un virage radical de la production info vers ces usages dominants?

3 L'enjeu collaboratif

La RTBF doit toucher *tous les publics* mais pas satisfaire *toutes les motivations* du public : nul besoin d'aller chercher des audiences avec zéro demande de qualité ou de sens. Il existe là-dessus un malentendu historique que la DPC cherche à clarifier. Un média qui a été monopolistique a du mal à faire le deuil de certaines demandes – et pourtant la légitimité vient parfois d'un renoncement à tout faire pour tous. "Diminuer le divertissement" n'est par ailleurs pas forcément la solution : il faut en augmenter la valeur ajoutée de service public. Dire que la RTBF doit mieux partager les droits sportifs est insuffisant aussi. Ne doit-elle pas plus encore devenir un incubateur industriel – un centre de collaboration intensif – et un outil au service de tout un secteur? Cela passe par un choix clair par exemple : elle est un média audiovisuel et non écrit. Elle doit aussi favoriser un climat menant à une vraie industrie médias, comme en Flandre.

4 L'enjeu de confiance dans un contexte dangereux

Nous sommes en situation de confrontations hybrides avec la Russie et peut-être la Chine, qui mènent une guerre informationnelle avancée. La RTBF joue un rôle de défense informationnelle du territoire. Il ne suffit pas de vérifier les fake-news : il s'agit d'instaurer un environnement de confiance où les points de vue sont confrontés, où les faits sont débattus, où la transparence des sources est garantie, où une société polarisée peut être réconciliée et où un pluralisme vérifiable est objectivé. La RTBF doit accroître sa fonction de référence, dans un contexte de militarisme, de biais de conviction et de tensions internationales. Un service public fort, transparent, dénué de parti pris et soutenu politiquement est un organe de confiance parfaitement légitime dans une période où tout suscite l'inquiétude.